

Fournitures scolaires Petite Section 2022/2023

Pour le quotidien de la classe

- 2 lots d'habits de rechange marqués au nom de l'enfant (adaptés à la saison) dans un sac transparent
- 8 photos récentes (format photo d'identité) de votre enfant que vous enverrez impérativement à l'école avant la rentrée en n'oubliant pas d'y inscrire au dos nom et prénom.
- 1 photo 10x15 de famille de votre enfant avec papa, maman, frères et sœurs (la faire parvenir à l'école avec les autres photos)
- 4 boîtes de 100 mouchoirs en papier et 2 rouleaux de sopalin
- 3 paquets de lingette
- 2 serviettes de table pour la cantine
- Pour la sieste (toutes les affaires marquées au nom de l'enfant) dans un grand sac
 - Un petit coussin, 1 petit drap, 1 plaid.
 - Un « doudou » s'il y a lieu
- 1 tablier pour la peinture marqué au nom de l'enfant.

Les fournitures scolaires complémentaires

- 1 cahier petit format de 24 pages - couverture en polypropène jaune
- 2 cahiers grands format de 96 pages (24x32cm)- couverture en polypropène transparent
- 1 porte-vues bleu (80 vues) pour l'arabe
- 1 classeur format moyen (24x32cm)
- 2 pochettes à rabats : 1 rouge et 1 bleue
- 1 ardoise (avec effaceur ou chiffon)
- 4 feutres effaçables pour ardoise
- 1 rame de papier A4
- 1 paquet de 100 pochettes plastiques transparentes
- 3 pochettes de 12 feuilles de canson blanc
- 2 pochettes de 12 feuilles de canson couleur
- 1 ramette de 50 feuilles A4 de couleur vive (élèves au nom commençant de A à L)
- 1 ramette de 50 feuilles A4 de couleur pastel (élèves au nom commençant de M à Z)
- 4 pinceaux plats (N° : 4, 8, 12 et 20)
- 6 bâtons de colle (2 petits, 2 moyens, 2 grands)
- 8 pots de pâte à modeler de différentes couleurs
- 1 boîte de 12 crayons de couleur triangulaires
- 1 boîte de 12 feutres à grosse pointe
- 1 boîte de craies grasses (pastels)
- 1 boîte de crayons de couleur Stabilo woody 3 en 1
- 1 paire de ciseaux à bouts arrondis en métal (ciseaux adaptés pour les gauchers si besoin)
- 1 boîte à chaussures étiquetée au nom de l'enfant

TOUTES LES AFFAIRES DOIVENT ETRE MARQUÉES AU NOM DE L'ENFANT.